

Anagram

Le GRAM veille toujours...

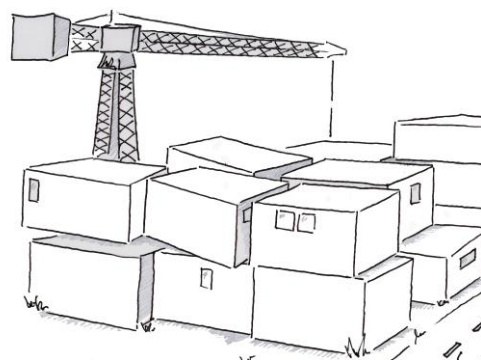
Le Groupe de Réflexion et d'Action Municipale est né après les municipales de 1989. Association de type loi 1901, son but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu la liste de Didier Rouveure, « Varcès Allières et Risset 2008 » qui a donné 6 élus au nouveau conseil municipal. Le GRAM se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune.

En parlant d'inventaire

Depuis les élections municipales de 2008 nous avons publié 12 numéros de l'Anagram que vous pouvez consulter sur notre site web www.legram.net. Nous y avons souvent dénoncé des décisions ou des orientations de la municipalité en place. Sans y revenir en détail, nous voulons simplement rappeler quelques faits.

Urbanisme

- Dans le cadre de l'application du PLU voté par la municipalité précédente en 2007, il était prévu de délivrer des permis à hauteur de 45 logements par an. Ce rythme, que nous approuvions, permettait de répondre à un accroissement raisonné de la population, d'accueillir les nouvelles familles de militaires et de réduire notre retard en matière de logements sociaux. Or, sur 3 ans, de 2010 à 2012, **des permis pour plus de 400 logements** ont été accordés : voir la liste et la carte d'implantation sur notre site web.
- Le projet d'éco-quartier de la Giraudière avait été étudié avec soin par la municipalité précédente pour une intégration harmonieuse. Vous pouvez constater aujourd'hui ce que ce projet est devenu.
- La **densité** de l'ensemble immobilier du Petit Rochefort (Tanneries), comprenant 7 immeubles et 6 logements collectifs, atteint 70 logements à l'hectare en y incluant les 2 anciens immeubles HLM. **Pourquoi** le maire a-t-il validé une telle concentration sachant qu'une densité de 40 logements à l'hectare était suffisante pour obtenir une aide financière de la METRO au titre des logements sociaux.
- Alors que la municipalité ne parvient visiblement pas à contrôler le rythme des constructions, elle vient tout récemment de voter la **vente d'un terrain communal** constructible (7 logements, allée des Platanes). Sachez que l'opposition s'est prononcée contre, et qu'il n'y a pas eu unanimité parmi la majorité.
- **Nous nous sommes exprimés** à plusieurs reprises, tout comme une majorité de la population, contre les différents projets immobiliers qui auraient impacté le Parc Beylier. Heureusement, le parc est aujourd'hui préservé et le reste de la propriété demeure disponible pour un projet d'intérêt général.



Nous avons toujours souhaité la construction de nouveaux logements, à un rythme modéré et avec une densité adaptée, pour accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions, avec les infrastructures que l'on est en droit d'exiger, chemins piétonniers, pistes cyclables, voirie, espaces verts...

INFORMATION : Une enquête publique se déroule actuellement (du 30 septembre au 31 octobre) sur le projet de modification du **PLAN LOCAL D'URBANISME de la commune de VARCÈS**. La lecture de ce document (en mairie) vous permettra de découvrir que plusieurs nouveaux secteurs sont proposés à une prochaine urbanisation. Force est de constater que Monsieur le Maire a résolument choisi de ne pas maîtriser l'urbanisation de la commune.

Groupe d'opposition Vouloir Avancer et Réussir

Dites-nous POURQUOI !

- POURQUOI Monsieur le Maire vend-il les biens de la commune ? Stratégie ou situation financière difficile ?

En votant contre, nous avons souligné l'absence de motifs crédibles qui puissent guider cette gestion communale.

- POURQUOI avoir fait croire à la population que mailler notre réseau de distribution d'eau avec celui de la Régie des Eaux de Grenoble garantirait la fiabilité de notre alimentation en eau potable ?

Au printemps dernier, les habitants de Risset, Nivollon, Martinais, etc. ont pu apprécier, pour certains pendant 2 jours !

Domage que notre groupe n'ait pas été entendu. Notre proposition était de réparer le réseau dans un premier temps afin de permettre de supprimer les fuites et de tester le réseau. Nous confirmons qu'il est prioritaire de mieux assurer la fourniture des milliers de mètres cubes d'eau achetés !

- POURQUOI Monsieur le Maire n'a-t-il pas mis en œuvre la décision du Conseil Municipal de Février 2013 sur la question de l'insécurité dans la commune ?

Nous ne pouvons nous contenter de caméras de surveillance. A notre demande, le Conseil Municipal s'était engagé à se positionner sur un plan d'action plus complet. Cela fait 6 mois et toujours pas de réponse !

Mais, nous ne doutons pas que, comme sur d'autres sujets tels que l'urbanisme, des informations pertinentes nous seront données afin de nous rassurer sur le bien fondé de ses choix...

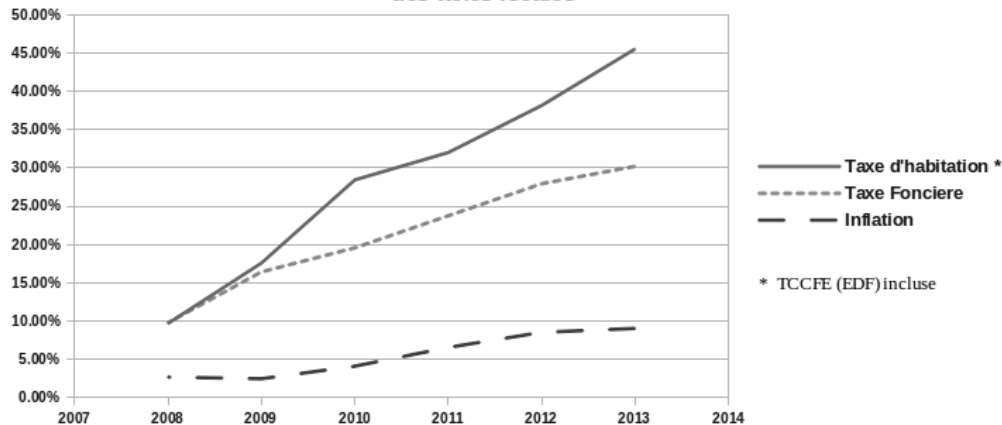
Très bonne rentrée à toutes et à tous.

*Didier Rouveure, Jean-Luc Corbet,
Sylvie Grenier, Annie Delastre, Simone
André, Jean-Paul Cianfarani*

Fiscalité

La part communale des taxes d'habitation et foncière a augmenté respectivement de 45 % et 30 % en l'espace de 5 ans. Est ajoutée à la taxe d'habitation la taxe TCCFE (consommation électrique) instaurée lors d'un des tout premiers conseils municipaux.

Augmentation de la part communale
des taxes locales



Travaux de voirie

Malgré un budget annuel d'investissement de près de 5 millions d'euros, l'état du réseau routier continue de se dégrader. Le peu de voirie rénovée l'a été dans le cadre de travaux cofinancés par la METRO et la SDEI (syndicat départemental d'électrification)

Déplacements et développement durable

Force est de constater que très peu d'aménagements pour les piétons et les vélos ont été réalisés. Toujours aucune piste cyclable pour aller sur Pont de Claix, et aucune création pour desservir le collège. Et, quand il y a une réalisation, regardez ce qu'il en est rue des Artisans. Les axes inter communautaires sont du ressort de la METRO, mais la commune a-t-elle fait les demandes nécessaires ?

Expression libre : le font-ils exprès ?

Pour l'opposition, c'est pas compliqué et pas moderne : remettre le texte pour l'expression libre du quoi neuf 8 semaines avant la parution. Si vous avez des regrets vous pouvez toujours le découper et le coller sur le dernier numéro en page 6.



Pour la majorité, les choses sont simples et modernes car avec le mail ils peuvent encore changer une virgule la veille.

Lisez bien le prochain quoi de neuf, vous découvrirez un secret pour rendre le texte à temps !